

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

REÇU

le

17 FEV. 2025

SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	2
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 05 février 2025 à 18 heures 00

Date de convocation :

27 janvier 2025

Date d'affichage :

28 janvier 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Travaux école : façades,
cour, clôture, préau

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine,
WINTERSTEIN Martine

Ms BALLARIN Jacques, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES
André.

Absent : DELORT Thierry donne procuration à MAURETTE Bernard.

Absent : VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe de la nécessité d'effectuer des travaux d'entretien sur les façades de l'école, le préau et la clôture du bâtiment communal. Les travaux concernent un lavage à haute pression, couches de peinture, traitement des lambris et planches de rives.

Madame le Maire propose deux devis de travaux :

Entreprise Lorenzi Peinture :

31 325.00€ HT soit 37 590.00€ TTC

Sarl A.C.A.A façade :

24 393.10€ HT soit 26 832.41€ TTC

Madame le Maire informe qu'il est possible de demander des subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- retenir le devis de ACAA façade

pour 26 832.41€ TTC

- et de demander ultérieurement des subventions

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture.

Fait à Barbazan, le 6 février 2025

Le Maire,

Michèle STRADERE